

# RENSEIGNEMENTS COLONIAUX

ET DOCUMENTS

Publiés par le Comité

DE

## L'AFRIQUE FRANÇAISE



### SOMMAIRE

Le voyage de Nachtigal au Ouadaï, traduction par M. JOOST VAN VOLLENHOVEN, ancien élève de l'École coloniale.....	49
Renseignements divers.....	72
Bibliographie.....	72

## LE VOYAGE DE NACHTIGAL Au Ouadaï

*L'attention du public africain se porte avec un intérêt toujours plus vif sur ce mystérieux Ouadaï à la porte duquel l'expansion coloniale française est arrivée. Nous croyons donc utile de publier le document le plus complet, quoique déjà ancien, qui ait été produit sur cette partie de l'Afrique : le récit du voyage de Nachtigal.*

*Cette partie n'avait jamais été traduite en français. M. Hachette et Cie, propriétaires du droit de traduction, ont bien voulu nous autoriser à faire cette publication qui sera si utile aux Français du Chari et du Tchad et à tous ceux qui suivent de près les questions africaines.*

*La traduction a été confiée aux soins de M. Joost Van Vollenhoven, ancien élève, breveté de l'École coloniale, que nous remercions ici du soin qu'il a apporté dans cette tâche délicate.*

Le docteur Nachtigal vint en Afrique pour rétablir sa santé. L'Afrique lui redonna ses forces, en reconnaissance il lui donna sa vie. Plus de vingt ans il l'a servie comme orientaliste, comme géographe, comme diplomate. Nachtigal est un des plus magnifiques pionniers de la civilisation au continent noir.

Il débarque en 1862 en Algérie, y voyage et se fixe en 1863 à Tunis ; c'est son stage, il étudie, il comprend, il aime l'Islam. En 1868, se présente l'occasion d'agir, il remplacera Rohlfs chargé d'une mission au Bornou. Il quitte Tripoli le 19 janvier 1869, arrive le 27 mars de la même année à Mourzouk, en repart le 6 juin pour le Tibesti. Le 8 août, il est à Bardaï, manque de s'y faire assassiner et revient précipitamment à Mourzouk le 7 octobre 1869. C'était un échec. Le 18 avril 1870, Nachtigal repart de Mourzouk, parvient fin juin à Kouka et y demeure une année. En mai 1871, départ de Kouka pour l'exploration du

Borkou et du Kanem (décembre 1871) et l'année suivante, le voyageur repart au printemps de la capitale du Bornou, pour entreprendre l'exploration du Baguirmi.

Ce voyage durait depuis quatre ans et Nachtigal paraissait épuisé par l'effort. Il avait exploré tout le bassin du Tchad, trouvé la solution du problème qui, à l'époque, passionnait le plus le monde savant ; il ne s'en contentait pas. Le Ouadaï, mystérieux et terrifiant, le tentait. Il y alla et y demeura six mois. C'est de cette partie du voyage de Nachtigal que nous avons l'honneur de présenter la traduction. L'explorateur quitta le Ouadaï en janvier 1874 et parvint dans le courant de la même année en Egypte. Revenu en Europe après six ans d'absence, il entendait à peine les langues qu'on y parlait. Nachtigal clôt dignement la série des grands explorateurs allemands. Il a relié les itinéraires de Barth, Rohlfs et Schweinfurt ; il a réussi, pacifique et modeste héros, à pénétrer le secret que Vogel et Beurmann avaient voulu payer de leur vie et auquel depuis, tant d'autres se sont heurtés.

Ce voyage au Ouadaï n'est pas de la plume de l'explorateur. Nachtigal est mort avant d'avoir pu achever la rédaction de ses notes. Il convient de rendre ici hommage au pieux zèle d'E. Grodeck qui édita cette œuvre posthume. Mais ces chapitres n'ont pas la charmante émotion, la grâce simple et l'absolue netteté des pages écrites par l'explorateur.

Nous avons condensé le premier chapitre de l'édition allemande, *Un hicer à Kouka*, en éliminant tout ce qui ne se rapportait pas au voyage du Ouadaï. Ce chapitre a été fondu dans le suivant. Le second chapitre de l'édition allemande devient ainsi le premier de celui-ci. Nous avons traduit, partiellement aussi, le onzième chapitre de l'édition allemande et suivi l'itinéraire Abecher-El Facher, jusqu'à près du 24<sup>me</sup> degré. On trouvera ainsi dans ce volume des renseignements sur le territoire dont l'attribution a été laissée provisoirement indéterminée entre la France et l'Angleterre par la convention du 21 mars 1899.

Nous avons adopté l'orthographe de la carte française qui accompagne cet ouvrage et pour les noms qui n'y figuraient pas, nous n'avons pas hésité à simplifier l'orthographe des orientalistes allemands qui ont prêté leur concours à l'édition posthume.

On trouvera ci-dessous un bref index, où sont rangés alphabétiquement, ceux des noms de plantes ou d'objets qui reviennent le plus souvent dans le récit. Ce travail a été fait sur les registres alphabétiques de l'édition allemande.

Les deux premiers volumes de l'ouvrage de Nachtigal doivent être la préface de celui-ci. M. J. Gourdault en a publié la traduction en l'année 1881. L'édition a été faite par les soins de MM. Hachette et C<sup>ie</sup> qui ont gracieu-

sement abandonné au Comité de l'Afrique française le droit de traduction de la partie du récit que nous présentons aujourd'hui au public.

JOOST VAN VOLLENHOVEN.

### PETIT INDEX

- Abou Sekkin.* — Roi du Baguirmi.  
*Aboungati.* — Acacia sp.  
*Ambadj.* — Herminiera.  
*Arada.* — Oasis du Nord du Ouadaï.  
*Arred.* — Acacia sp.  
*Bideyat.* — Tribu du Zoghaoua au Nord du Ouadaï.  
*Cham.* — Bandes de coton servant de monnaie divisionnaire.  
*Dadem.* — Acacia.  
*Djadjak.* — Stereosperum sp.  
*Djerid.* — Châle en soie ou en laine.  
*Doum.* — Hyphaene.  
*Dra.* — Unité de longueur (quatre-vingt-dix centimètre environ).  
*Fou.* — Habitant du Darfour.  
*Hedjlidj.* — Balanites.  
*Hommed.* — Sclerocarya Birrea.  
*Kanouri.* — Habitant du Kanem.  
*Kemba (poivre de).* — Xylopi.  
*Kittir.* — Acacia mellifera.  
*Kohl.* — Brassica oleracea.  
*Kouk.* — Acacia verugera.  
*Koukhoul.* — Acacia sp.  
*Kourna.* — Zizyphus sp.  
*Litam.* — Voile.  
*Louban.* — Boswellia.  
*Machet.* — Boscia.  
*Merissa.* — Bière du pays.  
*Mourr.* — Treulia.  
*Nabak.* — Zizyphus spina christi.  
*Ochar.* — Calotropis procera.  
*Rotl.* — Une livre turque (environ seize onces).  
*Sahaba.* — Combretum Hartmannianum.  
*Siwak.* — Salvadora.  
*Somraï.* — Tribu du moyen Chari.  
*Soukho.* — Andropogon sp.  
*Talha.* — Acacia seyal ou acacia stenocarpa.  
*Thalari.* — Pièce en argent à l'effigie de Marie Thérèse (valeur cinq francs environ).  
*Tobe.* — Vêtement.  
*Toundoub.* — Capparis sodada.  
*Tourkedi.* — Fichu ou châle.  
*Woun.* — Oasis du Borkou.  
*Zeriba.* — Clôture : haie.

## CHAPITRE PREMIER

### En route pour le Ouadaï

J'étais revenu du Baguirmi avant que ne commençât la seconde période de la saison des pluies. Généralement, les chutes d'eau diminuent alors d'une façon sensible, mais, l'année était exceptionnellement pluvieuse, et en septembre, il y eut encore des averses terribles. Ma maison était souvent inondée, car Ahmed ben Brahim, mon propriétaire, n'avait pas songé à couvrir ma terrasse d'une couche de sable mêlée d'argile et de fumier. Comme d'autre part, les premières pluies étaient tombées de fort bonne heure, il fallut faucher dès la mi-septembre et on ne put faire sécher convenablement le grain. Conséquence directe, une forte hausse sur les prix, quoique l'année eût été bonne. Pour un thalari (environ cinq francs) on obtenait une mesure de douchn (mil

du pays) si petite que deux d'entre elles eussent fait tout juste la charge d'un bœuf. Le riz et le froment valaient le double du douchn. Un chameau suffisamment robuste pour résister aux fatigues d'un voyage au désert, valait de trente à quarante thalari's et les moins solides se payaient vingt thalari's au moins. Les bêtes de somme valaient suivant leur qualité, de sept à neuf thalari's. Le prix des chevaux, seul, n'avait guère augmenté. Pour vingt à trente thalari's, on pouvait avoir un animal magnifique et, bien entendu, les chevaux de charge valaient beaucoup moins. Les objets importés, comme le numéraire, étaient devenus très rares sur le marché. Jadis, les Tripolitains amenaient au Bornou autant de marchandises que de numéraire, mais depuis quelque temps, ils se dirigeaient vers les États Haoussa's, plus prospères. Ils faisaient, tout au plus, une pointe au Bornou, avec les marchandises d'une vente assurée. En première ligne, se trouvait, parmi celles-ci, la cotonnade Cham, malheureusement elle ne pouvait servir de monnaie pour l'achat des objets de première nécessité, tels que les céréales. Le thalari avait atteint le cours de cent quatre-vingt-dix rotl's, c'est-à-dire six mille cauris; lors de mon arrivée, il ne valait que cent-vingt à cent-trente rotl's et cent seulement, pendant le séjour de Barth à Kouka.

J'allais donc trouver une grande difficulté à me défaire de ce que je ramenaï de mon voyage au Baguirmi. En tout état de cause, mes deux taureaux eussent trouvé difficilement un acquéreur, car il est rare que ces bêtes résistent à un voyage dans les marécages du Sud. A mon retour à Kouka, cependant, les miens paraissaient encore sains, mais bientôt leur poil se hérissa et on reconnut, à ce symptôme, qu'ils avaient été piqués par des insectes venimeux. Je dus m'estimer heureux de pouvoir me défaire du couple pour la somme d'un thalari, payable en cauris. Il me fut impossible d'avoir de l'argent comptant pour le cheval que j'avais acheté à crédit, au cours de mon voyage. Je résolus de le laisser à crédit pour dix-sept thalari's. L'acquéreur, le hadj Bou Hadi du Fezzan, un de mes premiers compagnons de voyage, était un bien brave homme en qui l'on pouvait avoir toute confiance. Le prix devait m'être payé à son retour de Kano, où il allait entreprendre un voyage. Mes deux quintaux d'ivoire valaient, il est vrai, cent thalari's, mais personne ne disposait d'une si grande quantité de numéraire. Ce ne fut qu'après plusieurs mois que je parvins à les vendre au Maina Adam, le prince du Kaouar, que Rohlf nous a fait connaître. Je recevais, en même temps, les nouvelles les plus réconfortantes de Tripoli. On m'annonçait que le consul d'Autriche avait reçu, pour me la transmettre, une subvention que ma misère me faisait paraître considérable. Malheureusement le consul ignorait le lieu de mon séjour et l'insécurité des itinéraires du Bornou le poussait à la circonspection. Aussi, n'avait-il pas osé confier à un seul messenger une somme de quelque importance. Il avait simplement prié un négociant de

ou simples, conjonctivites, inflammations de la cornée, abcès) des rhumatismes, de la syphilis, des troubles digestifs chroniques et des affections pulmonaires que j'avais à soigner. Les Djellabi's et les Tripolitains étaient, en général, des clients reconnaissants et faciles, mais je suis persuadé que les indigènes du Ouadaï, même après m'avoir consulté, ne prenaient que très rarement les médicaments que je leur prescrivais. Le roi seul, qui, comme je l'ai dit, souffrait d'hémorroïdes et qui était honnête, avait toute confiance dans la pureté de mes intentions. A la grande frayeur de son entourage, il prenait régulièrement les médicaments que je lui donnais. Bien entendu, je devais toujours en prendre une petite dose avant de les lui donner, mais c'était l'usage dans tous ces pays.

Je venais très fréquemment au palais, bientôt tous les trois jours; j'y étais appelé par le roi ou y allais de mon propre mouvement. J'eus ainsi l'occasion de faire la connaissance des gens les plus marquants; mais je pus de nouveau me convaincre qu'en présence du roi, le dignitaire le plus élevé, n'avait guère plus à dire que le dernier des serviteurs. Le roi fut quelque peu désappointé, quand je lui dis que je n'étais ni armurier, ni artificier; on lui avait dit que nous pratiquions tous les métiers et tous les arts, mais il ne tarda pas à se contenter de ma profession de médecin. J'eus avec lui de fréquents entretiens sur la religion chrétienne et les pays de la chrétienté; j'en eus d'autres aussi qui, en ma qualité d'explorateur, présentaient pour moi un intérêt considérable. C'est ainsi qu'un jour la discussion vint à porter sur le rhinocéros du Ouadaï, que les marchands étrangers m'avaient toujours dit n'avoir qu'une corne. Quoique l'animal fut très abondant dans le pays, les opinions étaient extrêmement partagées; les uns disaient que la couleur de sa peau était celle de la girafe, les autres celle de l'éléphant, d'autres encore celle du buffle, le roi estimait qu'elle présentait grande analogie, tant par la teinte que par la soie, avec celle du sanglier. Beaucoup soutenaient que la bête n'avait qu'une seule corne, d'autres lui en donnaient deux, d'autres enfin, lui en accordaient trois. Un jour la discussion put être tranchée, grâce à la présence fortuite à Abecher, d'un célèbre chasseur de rhinocéros. On lui communiqua nos doutes; il s'assit, prit un morceau d'argile et modela un rhinocéros ordinaire avec deux cornes. Tout le monde s'accorda à reconnaître la fidélité du portrait. A plusieurs reprises le roi me demanda en insistant, quel cadeau pouvait me faire plaisir. Je lui demandai enfin un jeune rhinocéros; il me répondit que c'était chose impossible. L'animal est tellement féroce, qu'on ne peut tenter de s'en emparer. Le rhinocéros est la bête la plus redoutée du Ouadaï; on dit qu'il se précipite avec rage sur l'homme; même quand celui-ci ni ne l'attaque, ni le moleste. Dans le Sud, on le chasse comme l'éléphant; un cavalier bien monté attire l'attention de l'animal, pendant qu'un second essaie de lui enfoncer entre le défaut de la hanche

et la queue une longue et large lance bien affilée. Cette chasse est très dangereuse, elle exige beaucoup de vigueur et d'adresse. Dans l'intérieur du pays, sur les bords du Batha, où le rhinocéros est aussi très abondant, le chasseur se poste sur un arbre, quand l'animal passe, il lui enfonce, du haut de l'arbre, une lance dans la colonne vertébrale.

Comme j'avais l'intention de reprendre sous peu mon voyage, j'essayais de me renseigner sur la topographie du pays; je contrôlais les nombreuses informations que j'avais recueillies au Bornou. Je me mettais en relation avec des gens qui connaissaient le Sud à peu près inexploré, le bassin du Bahr-Es-Salamat, les pays de Dar Kounou et de Kouti, ainsi que les fleuves qui, prenant leur source au Ouadaï, se dirigent vers l'Ouest, aux pays fétichistes. J'étais convaincu que le Chari prenait sa source dans ces parages. Toujours en vue de ce départ prochain, je prenais des mesures pour renouveler mon train de bêtes de somme, car les chameaux que j'avais amenés du Bornou ne pouvaient me servir. Il est vrai que j'étais alors loin de me douter que le destin me retiendrait presque une année entière au Ouadaï.

Au milieu du mois de mai, je fis une excursion avec le koursi, le superintendant des Djellabi's fixés au Ouadaï. Nous devions aller à Ouara, l'ancienne capitale du royaume, et à Nimro, l'important centre commercial, à quelques heures d'Ouara. Dès que j'eus manifesté au roi le désir de visiter la ville de ses ancêtres, il n'eut point de repos — telle était son activité — que le projet ne fût exécuté. Le départ fut fixé au 16 mai. Au point du jour, un courrier du koursi vint me chercher et un peu après le lever du soleil nous pouvions quitter sa maison, bâtie à l'extrémité occidentale de la ville. Pour la première fois, j'eus alors l'occasion d'avoir une vue d'ensemble sur la ville et ses environs. Abecher se trouve dans la partie méridionale d'une large vallée; la ville elle-même est bâtie sur une colline qui domine le paysage. Cette vallée s'étend, à l'Est, jusqu'aux contreforts de la chaîne de Kelinguen; à l'Ouest, jusqu'aux contreforts de la chaîne de Kondongo; au Sud, est un massif isolé tout près de la ville; au Nord, une modeste crête qui rejoint la chaîne du Kondongo à Chougour. De l'Est à l'Ouest, la longueur totale de la vallée est d'une étape environ; du Nord au Sud, la largeur ne doit pas dépasser deux heures de marche.

La direction suivie était Nord-Nord-Ouest et nous la conservâmes toute la journée, sauf quelques déviations au Nord et à l'Est. Nous avançions avec une extrême rapidité. Quoique le cheval monté par le koursi ne payât guère de mine, il gagnait facilement de vitesse le cheval du Bornou, à l'aspect beaucoup plus imposant, que je montais. Il n'est pas de pays soudanais où l'on tienne autant qu'au Ouadaï, à un pas très accéléré chez les chevaux. Le pays ne leur paraît guère propice, ceux qu'on importe y meurent en grand nombre, mais la race locale, produit de perpétuels croisements, quoique de peu d'ap-

pour le Dahomey et pour les territoires du nord du Congo français.

A celui qui se destine spécialement au Sénégal je conseillerais d'ajouter le *ouolof*, pour le haut Niger et le premier territoire militaire le *tamacheq* (langue des Touareg) et le *peuhl* (langue des Foulbé), pour la Guinée le *soussou*, pour la Côte d'Ivoire l'*agui*, pour le Dahomey le *fongbé* ou dahoméen, pour le Congo le *fan* ou pahouin ou le *fiote*, pour le Chari le *baguirmien* ou le *kanouri* (langue du Bornou); pour le troisième territoire (Zinder), le haoussa et l'arabe, même le haoussa seul, suffirait; pour le deuxième (Bobo-Dioulasso), le mandé et, dans l'Est, le haoussa, suffiraient.

De ces langues diverses, deux seulement, l'arabe et le tamacheq, s'écrivent, et encore la seconde s'écrit si peu qu'on peut presque la considérer comme une langue parlée. Quant aux autres, elles ne possèdent aucune littérature écrite (les quelques manuscrits haoussa en caractères arabes publiés par Robinson et qui ne sont que des traductions incorrectes de textes arabes faites par des tolba, ne peuvent constituer une littérature haoussa). Et il est évidemment très difficile et très aride de s'assimiler parfaitement une langue quand on n'a pas de textes pour l'étudier.

Mais il ne faut pas oublier d'autre part que ces langues n'étant pas écrites, n'ont pas la précision des idiomes littéraires, et qu'une connaissance superficielle est suffisante au début, la pratique amenant rapidement et sans efforts les perfectionnements nécessaires.

Des ouvrages ont été publiés traitant de toutes les langues que je viens de nommer, et plusieurs contiennent des fragments de « littérature orale », c'est-à-dire des récits ou des contes recueillis par les auteurs de la bouche des indigènes et qui constituent des textes facilitant beaucoup l'étude de la langue : un de ces livres, étudié avec méthode dans le pays, peut permettre d'arriver en quelques mois à parler suffisamment. Ces ouvrages, malheureusement, sont trop peu connus.

Pour l'*arabe*, les manuels, les grammaires et les textes sont légion. Mais il faut bien remarquer que l'arabe parlé par les noirs musulmans est l'*arabe écrit* ou arabe littéral, plus ou moins estropié, et non pas tel ou tel dialecte parlé en Algérie ou en Égypte. Parmi les nombreux ouvrages traitant de l'arabe, je conseillerais surtout, pour l'arabe de l'Afrique occidentale, le *Précis de grammaire arabe* de M. Houdas et la *Grammaire d'arabe régulier* (autographiée) du lieutenant Galland.

Pour le *mandé*, on pourrait utiliser la *Langue mandé* (grammaire et dictionnaire) du capitaine Rambaud et l'*Essai de manuel pratique de la langue mandé*, de M. Delafosse.

Pour le *haoussa*, les ouvrages du Rév. Schoen *Haussa Grammar*, *Haussa Reading-Book* et *Magana Hausa* ou littérature haoussa, tous en anglais), la grammaire et les dictionnaires du Rév. Robinson (également en anglais) et le *Manuel de langue haoussa*, de M. Delafosse.

Pour le *tamacheq*, la grammaire du général

Hanoteau; pour le *peuhl* le manuel de Grimal de Guiraudon, pour le *soussou* le dictionnaire du Rév. P. Rimbault, pour l'*agui* le manuel de M. Delafosse, pour le *fongbé* la grammaire du lieutenant Bonaventure et le manuel dahoméen de M. Delafosse, pour le *fan* le dictionnaire du P. Lejeune, pour le *fiote* la grammaire et le dictionnaire des Pères du Saint Esprit, pour le *baguirmien* les vocabulaires de Barth (en anglais et en allemand), pour le *kanouri*, les mêmes vocabulaires et les ouvrages du Rév. Koelle (en anglais).

On peut se procurer tous ces ouvrages à Paris, chez les libraires spéciaux (Leroux, Maisonneuve, André).

Pour nous résumer, émettons trois vœux qui seront bientôt, nous l'espérons, trois principes reconnus;

1° Limiter à la quantité strictement nécessaire le nombre des indigènes de nos colonies auxquels nous fournirons l'instruction française;

2° Pousser, par tous les moyens d'émulation en notre pouvoir, nos fonctionnaires et officiers coloniaux, et engager les colons, à s'assimiler les langues indigènes les plus répandues;

3° Multiplier le plus possible le nombre des écoles pratiques où l'on enseignerait aux indigènes, non seulement à parler français (sans leur apprendre à lire ni à écrire), mais surtout à se perfectionner dans les métiers manuels (charpente, menuiserie, travail des métaux, travail du cuir, mécanique appliquée, tissage, couture, etc.) et dans les procédés agricoles (cultures coloniales, élevage, etc.).

## BIBLIOGRAPHIE

**L'Année coloniale**, troisième année (1901), publiée sous la direction de MM. Charles Mourey, chargé de la statistique à l'Office colonial, et Louis Brunel, docteur en droit; 1 vol. de 328 pages; prix, 7 fr. — Société de l'*Annuaire colonial*, galerie d'Orléans, au Palais-Royal.

Le nouveau volume de l'*Année coloniale* rendra les mêmes services que les précédents. Cette publication est désormais attendue avec intérêt par les coloniaux; c'est pour les auteurs un encouragement à la faire paraître toujours plus tôt.

Le volume relatif à l'année 1901 contient une étude de M. Cloarec, lieutenant de vaisseau en retraite, sur la défense des colonies. L'auteur y étudie avec compétence la participation de la marine dans la protection du domaine colonial. « Quelle que soit, dit-il, l'organisation des défenses locales, nous ne devons pas oublier qu'elles ne nous garantissent pas nos possessions. Le seul moyen de les mettre à l'abri est d'être à même de vaincre l'ennemi qui pourrait les convoiter sur le point principal de la lutte. Ce sont notre armée métropolitaine et notre marine qui seront l'*ultima ratio* et que nous devons rendre capables de faire face à nos adversaires. »

A signaler aussi une étude de M. Dybowski sur l'enseignement de l'agriculture coloniale.

Pour chacune de nos possessions, l'*Année coloniale* examine ensuite les faits politiques, les faits économiques et les faits administratifs. Sous ce format commode du livre, on aura une facilité plus grande à retrouver ces renseignements, que les auteurs ont su bien grouper.

Le Gérant : ET. ALBA.

Imprimerie du *Journal des Débats*, 17, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois (Dubois).